Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 79 (2017)

Heft: 4

Artikel: Acheter, louer ou utiliser deux fois plus?

Autor: Hunger, Ruedi

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Acheter, louer ou utiliser deux fois plus?

Fondamentalement, chaque agriculteur est libre de décider comment il veut mécaniser son exploitation. Les objectifs peuvent être: de meilleures performances à la surface, un taux d'utilisation maximal ou une rentabilité économique optimale à long terme.

Ruedi Hunger

L'agriculture se pratique encore et toujours dehors. Chaque chef d'exploitation sait qu'il n'a qu'un nombre de jours disponibles limité pour mettre son fourrage à l'abri. D'autre part, les coûts de la mécanisation constituent un élément économique qui ne peut être négligé.

Voici trois exemples des implications financières de l'achat, de la location ou du taux d'utilisation d'un andaineur. Toutes ces considérations ont été faites « au bureau », mais elles sont très réalistes.

Cas 1

Un agriculteur A se demande s'il ne devrait pas acheter un andaineur double pour les quelque 80 ha qu'il doit récolter chaque année. Il envisage, comme alternative, l'achat en commun avec son voisin B, qui a une exploitation de taille semblable. Ils se mettent autour d'une table et calculent (tableau 1).

Il devient vite clair pour l'agriculteur A que son projet ne tient pas. Le seuil d'achat se situe à 144 ha (graphique). Les deux voisins décident donc d'acheter ensemble un andaineur double. Ils disposeront ainsi d'une machine performante tout en maintenant des coûts réduits.

Cas 2

L'agriculteur C attache une grande importance à des performances élevées à la surface lors de la récolte de fourrage. Il envisage donc l'achat de son propre andaineur double (code ART 9065) en dépit d'une surface de seulement 100 ha/an (ART 160 ha). En raison des performances à la surface supérieures, il pense que 15 heures de travail peuvent être épargnées. Prudent cependant, il réfléchit aux coûts découlant d'un achat.

Sur la base d'une combinaison de machines, à savoir conducteur, tracteur et andaineur double, les coûts se calculent aisément. Avec des performances de 2,72 ha/h, l'agriculteur peut andainer sa surface fourragère dans un délai plus court, mais il paye un prix relativement élevé. Par hectare, le coût de l'andaineur seul augmente d'environ CHF 12.—. Le coût du conducteur reste le même. Le coût légèrement inférieur par heure de fonctionnement du tracteur (CHF –0,80) est négligeable, mais le tracteur n'atteint pas le seuil d'utilisation ART (–15 h). Pour la réalisation du travail plus rapide souhaitée, l'agriculteur doit assumer des coûts supplémentaires de CHF 12,50/ha ou CHF 1241.– par an.

Cas 3

Un chef d'exploitation peut augmenter de manière significative sa surface et la faire passer de 100 ha à 200 ha. Jusqu'à présent, il n'a utilisé qu'un andaineur simple et veut procéder de même dans un premier temps. Cela a pour conséquence que le tracteur (code ART 1003) fait maintenant 500 h (55 h de plus pour l'andainage) au lieu de 400 h. Par précaution, il amortit son andaineur en dix ans au lieu de douze, sans valeur résiduelle. Son père est disponible sans limite comme chauffeur.

Un taux d'utilisation plus important réduit le coût machine. En considérant le coût de l'andaineur seul, l'utilisation accrue entraîne une diminution de coût de 27 % par rapport au prix indicatif Agroscope. Avec des performances de 1,83 ha/h, non moins de 110 h par saison sont requises pour l'andainage seulement. Du côté des dépenses, le coût du tracteur est réduit de CHF 2.30 par heure de service (taux d'utilisation plus élevé) et celui de l'andaineur de CHF 4.20. L'agriculteur peut ainsi économiser CHF 1300.— (sur 200 ha).

Relativisation

Pour le cas 3, plusieurs points d'interrogation subsistent. En dépit de coûts théoriques épargnés, l'agriculteur aura de la peine à être vraiment satisfait avec un andaineur simple sur ses 200 ha. Il doit en effet récolter entre 40 et 50 ha par coupe. En fonction du nombre de jours de travail disponibles de manière réaliste, cela s'avère difficile à concrétiser. De plus, il est improbable que cet andaineur « surmené » survive à la période d'amortissement de dix ans. Enfin, les faibles performances de récolte impliquent une probable péjoration qualitative du fourrage.

Influence de la structure des parcelles

L'Université de Hohenheim et Claas ont examiné l'influence de la structure des parcelles sur les performances d'un andaineur Claas «Liner 4000 » dans une analyse du temps de travail. Les résultats de l'Allemagne de l'Est ne sont que partiellement transférables en Suisse. Les résultats comparables sont plutôt ceux du sud de l'Allemagne.

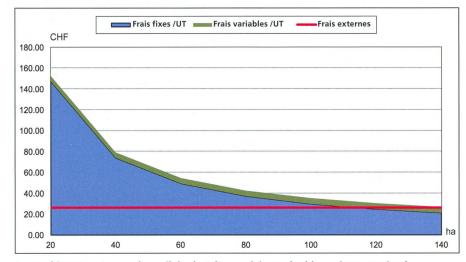
Presque aussi grand dans chaque cas, le temps de fourrière est d'environ 20 %. Près de 25 % du temps est perdu dans les déplacements. Les exploitations suisses remaniées qui n'ont pas à se déplacer sur des routes très fréquentées peuvent encore réduire le temps de déplacement. Avec la densité du trafic d'aujourd'hui, cette proportion est souvent beaucoup plus élevée pour de nombreuses exploitations. Après déduction des autres paramètres, seuls 46 % du temps subsiste pour l'andainage (tableau 2).

Résumé

Il existe une certaine marge de manœuvre pour l'utilisation optimale d'une combinaison de machine tracteur/andaineur, conducteur compris. Une surface insuffisante n'est pas rentable pour l'andaineur double, alors qu'une surface trop importante peut rendre les choses très compliquées pour l'andaineur simple.



Une utilisation rentable de l'andaineur double est possible dès 160 ha. Photo: Fendt



Le graphique montre que le seuil d'achat d'un andaineur double se situe, par simple calcul, à plus de 140 ha.

Tableau 1: Achat ou copropriété

	Machine Code ART Unités	Andaineur double 9065	
		Achat	Copropriété
Prix neuf	CHF	31 000	31000
Taux d'utilisation	ha	80	160
Frais fixes annuels	CHF	2938	2938
Frais variables	CHF/ha	5.60	5.60
Prix de location*	CHF/ha	26.00	26.00
Seuil d'achat	ha	144	144
Coût total par an	CHF	3386	3834
Coût total par UT (incl.)	CHF/ha	46.55	26.36
Différence vs location		+76,6%	

Tableau 2: Données sur la structure des parcelles des exploitations choisies

Région	Sud	Ouest	Est
Saison (2016)	Automne	Eté	Début d'été
Nbre de parcelles travaillées	74	48	80
Surface totale ha	141	173	523
Surface moyenne des parcelles ha	1.83	3.95	10.44
Ø distance ferme-champs km	5.27	5.92	8.38
Ø distance entre champs km	3.76	3.64	2.41